



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2026-366

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

l'autorisation d'occupation du domaine public

44 rue Fleming

Du lundi 28 septembre au mardi 20 octobre 2026

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 21 août 2026 de Monsieur Cédric GERMAIN pour l'entreprise SARL EXTEMBEL, 31 Boulevard Clemenceau à MARCQ EN BAROEUL (59700),

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter les travaux sur l'immeuble situé 44 rue Fleming à ISBERGUES (62330),

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'installation d'une benne est autorisée du lundi 28 septembre au mardi 20 octobre 2026, devant l'habitation située 44 rue Fleming à ISBERGUES (62330), pour l'exécution des travaux.

Article 2 : Le stationnement sera interdit au droit et aux abords du chantier.

Article 3 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier, de jour comme de nuit, et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 4 : Le bénéficiaire devra prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des personnes et des véhicules circulant rue Fleming à hauteur du N°44 lors de ces travaux.



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2026-366

Article 5 : Il appartiendra à l'intéressé de procéder à la remise en état des lieux dès la fin du chantier, sous peine de poursuite.

Article 6 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 31 AOUT 2026

Le Maire,

David THELLIER

Publié le 31 AOUT 2026